

CR de la commission des finances du 22 avril 2010 (16h-)

Présents: 15 (dont 9 élus) !

Ordre du jour:

- exercice financier 2009,
- Décisions Budgétaires Modificatives (DBM1 + DBM2).

JL.Belouin: Présentation compte financier exercice 2009 reportée parce que SIFAC est un peu compliqué et pose pas mal de problème. Message du Président agent comptable des universités, assez alarmant, demandant des remontées sur les soucis rencontrés. Par exemple, les ressources affectées sont très difficiles à gérer dans SIFAC.

Noël/Vieville: Et les autres vagues ? Semblerait qu'il n'y ait pas de sortie de comptes 2008 !

PR: exercice bouclé et prévision 2010 ont pu être fait néanmoins. C'est pourquoi exceptionnellement, il y aura présentation de la DBM sans avoir approuvé les comptes de l'année précédent.

- Décisions Budgétaires Modificatives

P.R: Recherche: sur crédits quadriennaux on ne reporte que les crédits engagés mais non soldés. Sauf sur les crédits d'investissement recherche qui sont entièrement reportés.

Pour le fonctionnement, on propose la même chose que pour les UFR: on applique la règle bon engagés mais non soldés dans la limite des 10% du budget primitif.

Autres crédits fassent objet d'un rapport sur UB recherche de la DIRVED, mutualisation et opération de report au fil de l'eau pour financer notamment des projets d'investissements. Que les 1.3m non utilisés soient utilisés sur des grands projets et rentrer dans la logique de l'investissement pluriannuel. Pas question de gêner le fonctionnement des laboratoires, mais les crédits d'investissement doivent être utilisés de manière plus rationnelle.

C.Vuylsteker: les laboratoires étaient informés ou pas ? Ont-ils pu anticiper ce changement ?

PR: On avait déjà demandé l'an dernier une remontée de projets au niveau de la DIRVED pour des projets d'investissement et on avait annoncé de traiter les crédits d'investissements de manière pluriannuelle.

Y.S: Cela pose la question de savoir où et comment seront prises les décisions d'investissements, cela sera en Conseil Scientifique ?

PR: oui, cela passera en CS pour déterminer les priorités.

J.D: les reports, avoir l'information sur le pourcentage du budget du labo. Info intéressante.

J.Empis: nous l'avons.

P.R: on la donne lorsque l'on fait l'analyse économique du budget. Un des problèmes que l'on a toujours, c'est que l'on fait trop de report laissant apparaître une non utilisation de certains crédits.

J.D: SIFAC a-t-il engendré des problèmes qui ont perturbé le fonctionnement ?

C.Sion: non, pas de soucis côté bon de commande, mais des difficultés côté financier.

P.R: aucun composante n'a été gêné par la mise en place de SIFAC sur des opérations de paiement.

Y.S: inquiétant quand même qu'une des raisons du changement (compte financier, pilotage) ne fonctionne pas ? N'est-ce pas ce qui aurait été évalué avant de choisir cet outil ?

P.R: choix de passer d'un système pas satisfaisant (NABUCCO) à un système meilleur et en cours d'expérimentation (SIFAC). Clair qu'il y a eu des ajustements, peut-être lié à nos fonctionnements propres, on a effectivement eu une surprise sur le compte financier.

J.L.Belouin: SIFAC ne fonctionne pas vraiment par exercice alors qu'il fonctionne plus en continuum. Des recettes 2009 qui impactent le 2010 ...

Y.S: est-ce que l'on fait remonter les problèmes au niveau de l'AMUE et de la CPU ?

P.R: on traite les problèmes avec l'AMUE et d'autres universités.

P.S: AMUE bien au courant que cela bloque sur les comptes financiers. Demande du temps pour mettre cela en place.

Lors des choix de sites pilotes il faut d'assurer qu'ils réalisent l'expérimentation « jusqu'au bout » pour faire remonter rapidement les soucis et améliorer l'outil avant son adoption plus large. Il faudra être particulièrement attentif lorsque l'on fera la transition vers SIAM (? gestion ressources humaines).

J.E: Il y a aura toujours des conventions qui ne seront pas en ressources affectés car les critères sont particuliers. Il restera donc toujours des conventions en droit constatés.

B.H: personnels embauchés par l'université ? Et qu'est-ce qui se passe à la fin du projet ?

P.R: règles qui ont été mise en place au niveau des BIATOS vont être étudié pour le côté recherche.

Crédits de fonctionnement de formation doctorale

P.R: affectation 1. sur les écoles doctorales et 2. sur les « formations TIC » (150kE)

Y.S: où en est-on avec l'ex-CIES ? Quel devenir et quelle articulation avec les écoles doctorales

P.R: pas les éléments, je crois que cela fonctionne. On en reparle en CA.

J.D: pense que les ED sont trop grosses et donc difficile de mutualiser. Il faut qu'il y ait une réflexion réelle.

PR: réflexion en cours pilotée par Claire Demuynck (?).

B.H: est-ce que je verrai la première pierre de la Maison des Personnels.

P.R: il y a des opérations au titre du Plan Campus (phase de tour de table pour que collectivités territoriales abondent les fonds de l'état). On a engagé une opération de connaissance de nos bâtiments et surfaces, car on était incapable de dire de quels m2 dans quel bâtiment ... travail d'identification des surfaces terminé. Maintenant on travaille sur l'affectation en terme de recherche, d'enseignement et d'administration. On sait que l'on a beaucoup de surfaces mal utilisée. On veut récupérer des surfaces pour mieux utiliser ces opérations, notamment pour l'enseignement, ou pour les projets sur lesquels on s'est engagé.

C.V: m2 en trop, en bio on attend des salles de TP ! Comment se fait l'évaluation ? Quelle phase de concertation sur les réaffectations ? Ex, institut de Biologie ? Ou réaffectation du SN1 ? Crainte que l'on aboutisse à des solutions qui ne correspondent pas aux besoins.

P.R: on peut avoir une analyse par ratio qui conduit, mais on constate aussi des sur-réservation de salles. Sur le Plan Campus, premier temps récupérer des financements, au début, on ne les avait pas. Depuis mars 2007, je cherche une solution au problème de la bibliothèque et seule possibilité pour cela, passer par le learning center. On va devoir engager des travaux pour une mise en sécurité minimale.

B.H: pourquoi ne pas avoir utilisé le Club House ?

P.R: il y a aussi le besoin d'accompagner la politique sportive.

J.L.Belouin: 9 millions de fonds de roulement fin 2009, + 6 millions pour cette DBM.

Nous autre civilisation savons maintenant que nous sommes mortel (Paul Valéry).

Controverse avec inspectrice générale en vue des RCE: mais M. apercevez vous que vos reports mobilisent « l'entièreté » de son fond de roulement ! Car c'est une autorisation de dépenser, si tout est dépensé ... c'est la cessation de paiement.

Un système surtout si il est complexe tant à persévéer dans son être, les reports fussent ils considérables n'ont jamais été utilisé et la trésorerie constante est au moins de 12me. Or le système change. Risque sérieux d'une difficulté de trésorerie, y compris les salaires.

Pour analyser ce risque: analyse financière, mais pas de compte financier et c'est long, compliqué et sujet à controverse. Manière plus simple: regarder la trésorerie, l'argent disponible. Comme je sais qu'il y a eu un prélèvement de roulement de 9 millions, je regarde la trésorerie.

Université pas capable de supporter cette DBM, mais si on passe au RCE alors l'université prendra en charge le salaire des personnels d'état, ce qui fera un apport de 33m euros en janvier, ce qui apportera une trésorerie importante. Et comme il y a un mois de recouvrement, il y a une marge de sécurité.

B.H: comptabilité publique: toute dépense doit être abondée par une recette. On va être en difficulté lorsque l'on va accepter des responsabilités qui ne sont pas les nôtres. On est dans un engrenage qui vous nous obliger (... pas eu le temps). Quand on regarde les licenciements des CDD actuellement, cela devient concret.

P.S: notre fond de roulement disponible est en diminution forte (notamment à cause de la fin du quadriennal), la trésorerie c'est la différence entre ce que l'on encaisse et que l'on décaisse. Tient compte d'une trésorerie de précaution de 7 millions.

On sait que fin mars on a un point bas et que l'on remonte à un niveau correct en avril. On peut adapter notre rythme d'engagement pour prendre en compte ce point bas. Avec un suivi fin, on peut décaler les commandes. Il faut donc anticiper sur la trésorerie. On a de nombreuses recettes, mais on n'est pas assez pressant sur l'encaissement surtout sur des montants importants.

C.V: donc on n'a pas forcément besoin des RCE.

P.S: non, mais cela sera plus évident.

P.R: si on fonctionne à l'identique, on aura des problèmes de trésorerie. On est dans une logique ou l'on souhaite engager les dépenses en fonction des besoins de trésorerie. Les dépenses lourdes seront différées après le mois de mars. Je ne tiens pas à lier les RCE à un problème de financement. C'est clair que cela donne un certain nombre de marges de manoeuvre. Notion significative: fond de roulement, essayer de l'évaluer au plus juste, malgré des « promesses » de dépenses et de recettes prévisionnelles.

18h20 j'ai du quitter la commission :(